 <b>PORT QUÉBEC</b>	<b>Processus environnemental de participation citoyenne - Certificat de décision</b>	<b>Cote du document :</b> 618-2734-FORM-APQ
<b>Date de mise à jour :</b> 2015-12-21	<b>Version :</b> 1	<b>Date de l'émission :</b> 2018-08-30

**- CERTIFICAT DE DÉCISION -**

**1. INFORMATIONS GÉNÉRALES**

**Nom du promoteur :** Société en commandite Terminalgrains.ag

**Titre du projet :** Projet de terminal maritime d'exportation de grains, Société en commandite Terminalgrains.ag, Anse au Foulon, Port de Québec

**Numéro de projet :** PEPC-065


**2. DÉCISION DE L'APQ**

- Projet non-autorisé dans sa forme actuelle**
- Projet autorisé sans condition additionnelle**
- Projet autorisé avec modifications ou mesures d'atténuations additionnelles**

**Précision (si applicable) :**

Le projet de terminal maritime d'exportation de grains de Société en commandite Terminalgrains ag sera approuvé en fonction de conditions citées à la section 3 du présent certificat de décision. Pour tout manquement à ces conditions, les recours de l'Administration portuaire de Québec (APQ) contre Société en commandite Terminalgrains.ag seront ceux énoncés au bail liant l'Administration portuaire de Québec et Société en commandite Terminalgrains.ag et devront être exercés conformément au dit bail.

**3. ENGAGEMENTS ET MESURES D'ATTENUATION ADDITIONNELLES APPLICABLES**

 <b>PORT QUÉBEC</b>	<b>Processus environnemental de participation citoyenne - Certificat de décision</b>	<b>Cote du document : 618-2734-FORM-APQ</b>
<b>Date de mise à jour : 2015-12-21</b>	<b>Version : 1</b>	<b>Date de l'émission : 2018-08-30</b>

#### **Paysage et intégration des infrastructures**

Conformément à l'étude des effets environnementaux « *Projet de terminal maritime d'exportation de La Coop Fédérée, Anse au Foulon, Port de Québec* » SNC- Lavalin, mars 2018 et aux engagements présentés dans le document d'évaluation des effets environnementaux bonifiée (ÉEE bonifiée) « *Projet de terminal maritime d'exportation de La Coop Fédérée, Anse au Foulon, Port de Québec* » SNC-Lavalin, Août 2018, Société en commandite Terminalgrains.ag devra notamment :

- Étant donné leur configuration, recouvrir complètement la tour Ouest et partiellement la tour Est et les convoyeurs par une tôle de qualité ou tous autres revêtements jugés acceptable par l'entremise du comité mis en place par l'Administration Portuaire de Québec. De surcroît, Société en commandite Terminalgrains.ag devra présenter à l'Administration portuaire de Québec un programme d'entretien complet des installations projetées;
- Présenter des options de recouvrement des silos à l'Administration portuaire de Québec et démontrer la prise en considération des recommandations émises. Enfin, présenter pour approbation finale par l'Administration portuaire de Québec la ou les options retenues par Société en commandite Terminalgrains.ag;
- S'assurer qu'aucune nouvelle structure dans le cadre de ce projet ne dépassera la hauteur de la tour existante entre les deux dômes de l'actuel terminal de granules de bois ;


#### **Niveau sonore**

Entendu que : l'Administration portuaire de Québec est présentement à déployer un programme de suivi en continu du niveau sonore sur l'ensemble de son territoire (voir Plan d'action en développement durable 2017-2022). Considérant que le secteur de l'Anse au Foulon représente la première phase de ce programme.

Entendu que : l'Administration portuaire demandera à ses opérateurs et utilisateurs de contribuer à la réalisation de ce programme.

Conformément à l'étude des effets environnementaux « *Projet de terminal maritime d'exportation de La Coop Fédérée, Anse au Foulon, Port de Québec* » SNC- Lavalin, mars 2018 et aux engagements présentés dans le document d'évaluation des effets environnementaux bonifiée (ÉEE bonifiée) « *Projet de terminal maritime d'exportation de La Coop Fédérée, Anse au Foulon, Port de Québec* » SNC-Lavalin, Août 2018, Société en commandite Terminalgrains.ag devra notamment :

- Contribuer financièrement, et opérationnellement avec les autres partenaires de l'Administration à la mise en place du programme de suivi en continu, du niveau sonore réalisé par l'Administration portuaire de Québec pour la durée de la construction et des opérations du Terminal maritime d'exportation de grains. Société en commandite Terminalgrains.ag s'engage à respecter les valeurs guides applicables légalement en matière de niveau sonore et devra également rendre compte à l'Administration en cas de dépassement et prendre action afin d'assurer un respect aux valeurs guides applicables légalement ;

 <b>PORT QUÉBEC</b>	<b>Processus environnemental de participation citoyenne - Certificat de décision</b>	<b>Cote du document :</b> 618-2734-FORM-APQ
<b>Date de mise à jour :</b> 2015-12-21	<b>Version : 1</b>	<b>Date de l'émission :</b> 2018-08-30

- Prévoir et installer des silencieux sur les équipements fixes aux endroits requis ;
- Recouvrir les équipements requis des deux tours afin de confiner le bruit des équipements à l'intérieur ;
- Installer la station de déchargement de wagon et aménager la zone d'attente des camions au sud du site, qui est la plus éloignée des zones résidentielles à proximité ;
- Favoriser l'arrivée des camions lors des heures régulières du terminal et mettre les mesures d'atténuation applicables advenant une situation particulière ;
- Collaborer avec l'Administration portuaire de Québec et prendre action immédiatement en cas de dérangement et/ou problématique particulière en lien avec la construction ou l'exploitation du Terminal;
- Optimiser le plan de circulation sur le terminal de manière à éviter le recul des camions;
- Prévoir des alarmes de bruit blanc pour la machinerie permanente sur le site.

#### **Intégration du projet à la Promenade portuaire du Foulon**


Conformément à l'étude des effets environnementaux « *Projet de terminal maritime d'exportation de La Coop Fédérée, Anse au Foulon, Port de Québec* » SNC- Lavalin, mars 2018 et aux engagements présentés dans le document d'évaluation des effets environnementaux bonifiée (ÉEE bonifiée) « *Projet de terminal maritime d'exportation de La Coop Fédérée, Anse au Foulon, Port de Québec* » SNC-Lavalin, Août 2018, Société en commandite Terminalgrains ag devra notamment :

- Conclure une entente avec l'Administration portuaire de Québec concernant la participation de Société en commandite Terminalgrains.ag dans le financement du projet de Promenade portuaire du Foulon dans les soixante jours suivants la délivrance du certificat d'autorisation officiel;
- Dans le cadre de l'utilisation d'arbres et de végétaux dans les différents scénarios d'intégration du projet à la trame urbaine environnante, Société en commandite Terminalgrains.ag devra présenter les choix d'essence d'arbres et de végétaux qui seront retenus à l'Administration portuaire de Québec et prendre les commentaires et recommandations de l'Administration portuaire de Québec en considération. Les essences devront être indigènes et inclure des conifères et des essences nobles. Enfin, présenter pour approbation finale par l'Administration portuaire de Québec la ou les options retenues par Société en commandite Terminalgrains.ag;

#### **Qualité de l'air**

Conformément à l'étude des effets environnementaux « *Projet de terminal maritime d'exportation de La Coop Fédérée, Anse au Foulon, Port de Québec* » SNC- Lavalin, mars 2018 et aux engagements présentés dans le document d'évaluation des effets environnementaux bonifiée (ÉEE bonifiée) « *Projet de terminal maritime d'exportation de La Coop Fédérée, Anse au Foulon, Port de Québec* » SNC-Lavalin, Août 2018, Société en commandite Terminalgrains ag devra notamment :

- Installer des systèmes d'aspiration et de filtration de l'air à haute performance (dépoussiéreurs). Les dépoussiéreurs auront une efficacité d'au moins 99,99 %, afin de répondre aux valeurs guides du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (MDEELCC, 2011);
- Fournir les fiches techniques à l'Administration portuaire de Québec préalablement à l'installation des équipements;
- Installer des portes rapides aux points de déchargement des camions pour bien contenir la poussière émise et prévoir la possibilité d'installer un système de brume sèche à l'entrée des portes pour assurer la réduction maximale d'émission de particules;
- Paver entièrement les aires de circulation pour limiter l'émission de poussière lors de la circulation des camions;
- Utiliser des équipements et de véhicules en bon état de fonctionnement et propres;
- Inspecter et prévoir des entretiens préventifs des équipements et des véhicules;
- Mettre en place une signalisation efficace pour réduire la marche au ralenti des camions.

 <b>PORT QUÉBEC</b>	<b>Processus environnemental de participation citoyenne - Certificat de décision</b>	<b>Cote du document :</b> 618-2734-FORM-APQ
<b>Date de mise à jour :</b> 2015-12-21	<b>Version :</b> 1	<b>Date de l'émission :</b> 2018-08-30

### Camionnage et trains

Conformément à l'étude des effets environnementaux « *Projet de terminal maritime d'exportation de La Coop Fédérée, Anse au Foulon, Port de Québec* » SNC- Lavalin, mars 2018 et aux engagements présentés dans le document d'évaluation des effets environnementaux bonifiée (ÉEE bonifiée) « *Projet de terminal maritime d'exportation de La Coop Fédérée, Anse au Foulon, Port de Québec* » SNC-Lavalin, Août 2018, Société en commandite Terminalgrains ag devra notamment :

- Favoriser l'arrivée des camions lors des heures régulières du terminal et mettre les mesures d'atténuation applicables advenant une situation particulière ;
- Encourager les fournisseurs de services de Société en commandite Terminalgrains.ag à l'utilisation des meilleures technologies disponibles en matières de transport;
- Encourager les camions à arriver des ponts pour prendre le boulevard Champlain et repartir dans la même direction.

### Mesures d'atténuations

Conformément à l'étude des effets environnementaux « *Projet de terminal maritime d'exportation de La Coop Fédérée, Anse au Foulon, Port de Québec* » SNC- Lavalin, mars 2018 et aux engagements présentés dans le document d'évaluation des effets environnementaux bonifiée (ÉEE bonifiée) « *Projet de terminal maritime d'exportation de La Coop Fédérée, Anse au Foulon, Port de Québec* » SNC-Lavalin, Août 2018, Société en commandite Terminalgrains.ag devra notamment :

- Mettre en place un éclairage extérieur, inspirer de la valeur guide BNQ : 4930 Contrôle de la pollution lumineuse, avec un système de détection de mouvement afin d'éviter la pollution lumineuse dans le voisinage ;
- Installer un système d'interrupteur manuel (type gradateur) afin de moduler l'éclairage sur le terminal en fonction de la présence ou de l'absence d'activités ;
- Mettre en place un éclairage orienté de manière à ne pas gêner la circulation sur le boulevard Champlain, le voisinage et la piste cyclable.

### Respect des exigences réglementaires


Conformément à l'étude des effets environnementaux « *Projet de terminal maritime d'exportation de La Coop Fédérée, Anse au Foulon, Port de Québec* » SNC- Lavalin, mars 2018 et aux engagements présentés dans le document d'évaluation des effets environnementaux bonifiée (ÉEE bonifiée) « *Projet de terminal maritime d'exportation de La Coop Fédérée, Anse au Foulon, Port de Québec* » SNC-Lavalin, Août 2018, Société en commandite Terminalgrains.ag devra notamment :

- Réaliser une vérification de conformité environnementale (VCE) des installations actuelles avant le début des travaux et par la suite inclure les installations futures selon la fréquence établit par l'Administration portuaire de Québec, soit minimalement aux trois ans. La VCE doit être faite par un vérificateur environnemental agréé (VEA) indépendant de la Société en commandite Terminalgrains.ag.

### Consultation publique

Conformément à l'étude des effets environnementaux « *Projet de terminal maritime d'exportation de La Coop Fédérée, Anse au Foulon, Port de Québec* » SNC- Lavalin, mars 2018 et aux engagements présentés dans le document d'évaluation des effets environnementaux bonifiée (ÉEE bonifiée) « *Projet de terminal maritime d'exportation de La Coop Fédérée, Anse au Foulon, Port de Québec* » SNC-Lavalin, Août 2018, Société en commandite Terminalgrains.ag devra notamment :

- Participer aux rencontres citoyennes à la demande de l'Administration portuaire de Québec afin de présenter l'échéancier des travaux à venir, et de répondre aux inquiétudes et préoccupations potentielles des citoyens le cas échéant.

 <b>PORT QUÉBEC</b>	<b>Processus environnemental de participation citoyenne - Certificat de décision</b>	<b>Cote du document :</b> 618-2734-FORM-APQ
<b>Date de mise à jour :</b> 2015-12-21	<b>Version :</b> 1	<b>Date de l'émission :</b> 2018-08-30

**Varia**

Société en commandite Terminalgrains.ag devra notamment :

- Respecter les engagements présentés dans l'étude des effets environnementaux « Projet de terminal maritime d'exportation de La Coop Fédérée, Anse au Foulon, Port de Québec » SNC-Lavalin, mars 2018.
- Respecter les engagements présentés dans le document d'évaluation des effets environnementaux bonifiée (ÉEE bonifiée) « Projet de terminal maritime d'exportation de La Coop Fédérée, Anse au Foulon, Port de Québec » SNC-Lavalin, Juillet 2018.
- Mettre à jour le plan des mesures d'urgences (PMU) et intégrer les nouvelles installations dans la mise à jour qui sera déposée à l'Administration portuaire de Québec.
- Aviser la Capitainerie du Port de Québec sans délai en cas de déversement accidentel, d'incident en tout genre ou de modifications à une méthode de travail.
- Centraliser les plaintes et préoccupations, en provenance de la communauté, vers la Ligne Info-Environnement, et ce, sans délai.

**RÉSERVÉ À L'APQ**

- *Voir notes réservées à l'APQ*

**4. AUTORISATION DE L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE QUÉBEC (AUTORITÉ FÉDÉRALE)**

Société en commandite Terminalgrains.ag devra rendre compte du respect et de la mise en œuvre des mesures citées dans le présent certificat de décision à l'Administration portuaire de Québec tout au long de l'avancement des différentes phases de réalisation et d'exploitation du projet de terminal de grains.



**Mario Girard**

**Nom**

*30 août 2018*

**Date (AAA-MM-JJ)**

